

Archives départementales de l'Aube

Fonds des fabriques paroissiales du diocèse de Troyes

sous-séries
29 G à 473 G

Répertoire numérique

par

G. Duhem
1932

Nouvelle dactylographie 2003

29 G A 473 G

FONDS DES FABRIQUES PAROISSIALES DU DIOCESE DE TROYES

Avertissement.

La cotation des fonds des fabriques paroissiales a été définie par Pierre Piétresson de Saint-Aubin en 1929-1930. Les cotes des sous-séries 29 G à 429 G ont été attribuées aux archives des fabriques des paroisses extérieures à Troyes, tandis que les cotes antérieures (11 à 22 G) sont dévolues aux anciennes paroisses troyennes. Certaines cotes sont virtuelles, c'est-à-dire qu'elles ne correspondent à aucun fonds, mais ont été réservées aux fabriques qui ne sont représentées par aucun document.

347 G 6 4 p. papier.
Baux de biens de la fabrique.
1702-1793

347 G 7 8 p. papier.
Procédures contre des détenteurs de biens de la fabrique.
1773

Romilly

348 G 1 1 p. papier.
Etat des terres de la fabrique.
1782

Rosnay-l'Hôpital

349 G 1 3 p. papier.
Impositions du curé.
1680-1693

Rosson

350 G 1 *Cote réservée.*

Rothière (La)

351 G 1 1 p. parchemin.
Droits d'amortissement.
1732

351 G 2 14 p. papier.
Déclarations des biens de la fabrique.
1569-1777